

Module N°1

Accompagnement à l'accès à la certification (établissements en cours de démarche de certification Qualiopi ou n'ayant pas encore engagé cette démarche)

Public visé

Tout personnel en charge du volet qualité de la formation dans l'établissement

Organisé par

4 As

Nombre de participants

1 à 8 en intra-entreprise

Durée

Maximum 6 jours pour les CHU
Maximum 3,50 jours pour les CH
et autres établissements

En savoir plus

www.anfh.fr

Objectif général : Accompagner les établissements adhérents de l'ANFH à l'amélioration de la qualité de leurs formations et accéder à la certification Qualiopi.

Objectifs

Réaliser avec l'établissement un état des lieux (diagnostic) de l'établissement basé sur les exigences du cadre réglementaire de la qualité des actions de formation en vigueur ;

Élaborer un plan d'actions en lien avec l'état des lieux et accompagner l'établissement dans sa mise en œuvre ;

Réaliser un Pré audit (audit d'évaluation, audit à blanc ou visite d'évaluation) de l'établissement avec pour objectif une préparation de l'audit de certification ;

Accompagner l'établissement au montage du dossier à transmettre au certificateur avant l'audit concerné (initial, de renouvellement, élargissement de périmètre).

Modalités pédagogiques

Prestations en présentiel (dans les locaux de l'établissement) OU en distanciel OU en format mixte (présentiel et distanciel)

Procédure d'utilisation de la plateforme Box et de la grille d'auto-positionnement

Kit outils accompagné d'un plan d'actions personnalisé incluant un rétroplanning

Selon les besoins de l'organisme, le déroulement des rendez-vous de suivi sera adapté : temps d'échanges, temps d'informations, temps de sensibilisation, temps dédié à une réunion de travail, etc.

Travaux dirigés (plan d'actions personnalisé)

Soutien aux travaux personnels par des rendez-vous de suivi

Assistance technique par téléphone et / ou visioconférence

Programme

ETAPE 1 (CH 1 jour /CHU 1,50 jour) :

> Réaliser un diagnostic des pratiques de l'organisme afin d'identifier les actions à entreprendre et les moyens à déployer pour se mettre en conformité

- En présentiel si 1J :

1 rendez-vous en présentiel incluant analyse de la grille d'auto-diagnostic renseignée, recueil d'informations complémentaires (documentation et identification des personnes ressources) et personnalisation d'un plan d'action

- OU En distanciel si 1 jour :

En 1 ou 2 rendez-vous en visioconférence incluant analyse de la grille d'auto-diagnostic, recueil d'informations complémentaires (documentation et identification des personnes ressources), et personnalisation d'un plan d'action

ETAPE 2 (CH 1,50 jour /CHU 2,50 jours) :

> Mettre en œuvre le plan d'actions et monter le dossier à transmettre au certificateur

- En présentiel si 1,50J :

3 rendez-vous de 0,5 jour afin d'adapter le kit outils fourni, animer des réunions d'informations ou de travail pour passer en revue et déployer les exigences, suivre et mettre à jour le plan d'actions personnalisé

- OU En distanciel si 1,50J :

En 5 rendez-vous :

- 4 rendez-vous de coaching individuels en visio-conférence, afin d'adapter le kit outils fourni, passer en revue et déployer les exigences, suivre et mettre à jour le plan d'actions personnalisé
- 1 rendez-vous de coaching en visioconférence à la suite de l'audit à blanc (pré-audit) afin de lever les non-conformités.

ETAPE 3 (CH 1 jour /CHU 2 jours) :

> Réaliser un audit à blanc préparatoire avant l'audit de certification de l'organisme afin d'évaluer les process et les pratiques de l'organisme selon les exigences du RNQ

- Avant l'audit : transmission d'un plan d'audit

- En présentiel si 1J :

1 rendez-vous en présentiel incluant réunion d'ouverture, échantillonnage d'actions/dossiers, entretiens, étude documentaire, visite de l'établissement (*notamment les plateaux techniques*), réunion de clôture. Remise d'un rapport d'audit 8 jours après ce pré-audit.

- OU En distanciel si 1J :

En 1 ou 2 rendez-vous en visioconférence incluant réunion d'ouverture, échantillonnage d'actions/dossiers, entretiens, étude documentaire, réunion de clôture. Remise d'un rapport d'audit 8 jours après ce pré-audit.

Livrables

> Un plan d'action précisant :

- Une appréciation générale incluant les atouts et les freins pour la mise en œuvre de la démarche
- L'ensemble des pratiques qui doivent être mises en place ou adaptées par le centre de formation afin d'être conforme et de pouvoir être certifié

> Un kit « clé en main » :

- Modèles et trames de documents nécessaires après prise en compte des pratiques existantes de l'organisme
- Adaptation du kit clé en main

> Mise à jour du plan d'action

> Rapport d'audit à blanc (pré-audit)

Module N°2

Accompagnement au renouvellement de la certification (avant l'échéance du cycle de certification de 3 ans et sans évolution du périmètre de la certification)

Public visé

Tout personnel en charge du volet qualité de la formation dans l'établissement.

Organisé par

4 As

Nombre de participants

1 à 8 en intra-entreprise

Durée

Maximum 2 jours pour les CHU
Maximum 1 jour pour les CH et autres établissements

En savoir plus

www.anfh.fr

Objectif général : Maintenir, garantir et amplifier la qualité des actions de formation des établissements adhérents de l'ANFH en cohérence avec les évolutions actuelles et futures du cadre législatif et réglementaire de la qualité des formations.

Objectifs

Réaliser un état des lieux (diagnostic) de l'établissement en se basant sur les éléments du cycle de certification de 3 ans (rapport de l'audit initial, rapport de l'audit de surveillance, non-conformités, préconisations, etc.) en cohérence avec les exigences du cadre réglementaire de la qualité des actions de formation en vigueur ;

Élaborer un plan d'actions en lien avec l'état des lieux et accompagner l'établissement dans sa mise en œuvre, afin de le préparer à l'audit de renouvellement de sa certification ;

Réaliser un Pré audit (audit d'évaluation, audit à blanc ou visite d'évaluation) de l'établissement avec pour objectif une préparation de l'audit de renouvellement de la certification.

Modalités pédagogiques

Prestations en présentiel (dans les locaux de l'établissement) OU en distanciel OU en format mixte (présentiel et distanciel)

Procédure d'utilisation de la plateforme Box et de la grille d'auto-positionnement

Kit outils accompagné d'un plan d'actions personnalisé incluant un rétroplanning

Selon les besoins de l'organisme, le déroulement des rendez-vous de suivi sera adapté : temps d'échanges, temps d'informations, temps de sensibilisation, temps dédié à une réunion de travail, etc.

Travaux dirigés (plan d'actions personnalisé)

Soutien aux travaux personnels par des rendez-vous de suivi

Assistance technique par téléphone et / ou visioconférence

Programme

ETAPES 1 et 2 (CH 0,50 jour /CHU 1 jour) :

> Réaliser un diagnostic des pratiques de l'organisme afin d'établir un plan d'actions personnalisé et accompagner l'établissement dans sa mise en œuvre

- En présentiel si 0.50J :

1 rendez-vous en présentiel incluant analyse des rapports d'audit initial, de surveillance, recueil d'informations complémentaires (documentation et identification des personnes ressources), personnalisation d'un plan d'action et apport de conseils et de supports selon les besoins de l'établissement

- OU En distanciel si 0.50J :

1 rendez-vous en visioconférence incluant analyse des rapports d'audit initial, de surveillance, recueil d'informations complémentaires (documentation et identification des personnes ressources), personnalisation d'un plan d'action et apport de conseils et de supports selon les besoins de l'établissement

ETAPE 3 (CH 0,50 jour /CHU 1 jour) :

> Réaliser un audit à blanc préparatoire avant l'audit de certification de l'organisme afin d'évaluer les process et les pratiques de l'organisme selon les exigences du RNQ

- Avant l'audit : transmission d'un plan d'audit

- En présentiel si 0.50J :

1 rendez-vous en présentiel incluant réunion d'ouverture, échantillonnage d'actions/dossiers, entretiens, étude documentaire, visite de l'établissement (notamment les plateaux techniques), réunion de clôture. Remise d'un rapport d'audit 8 jours après ce pré-audit.

- OU En distanciel si 0.50J :

1 rendez-vous en visioconférence incluant réunion d'ouverture, échantillonnage d'actions/dossiers, entretiens, étude documentaire, réunion de clôture. Remise d'un rapport d'audit 8 jours après ce pré-audit.

Livrables

> Un plan d'action précisant :

- Une appréciation générale incluant les atouts et les freins pour la mise en œuvre de la démarche
- L'ensemble des pratiques qui doivent être mises en place ou adaptées par le centre de formation afin d'être conforme et de pouvoir être certifié

> Un kit « clé en main » :

- Modèles et trames de documents nécessaires après prise en compte des pratiques existantes de l'organisme
- Adaptation du kit clé en main

> Rapport d'audit à blanc (pré-audit)

Module N°3

Accompagnement au renouvellement de la certification avec évolution du périmètre de la certification (sites et/ou actions (VAE, BC, Apprentissage)

Public visé

Tout personnel de cet organisme en charge du volet qualité de la formation dans ces établissements.

Organisé par

4 As

Nombre de participants

1 à 8 en intra-entreprise

Durée

Maximum 3 jours pour les CHU

Maximum 2 jours pour les CH et autres établissements

En savoir plus

www.anfh.fr

Objectif général : Maintenir, garantir et amplifier la qualité des actions de formation des établissements adhérents de l'ANFH et en cohérence avec les évolutions actuelles et futures du cadre législatif et réglementaire.

Objectifs

Réaliser un état des lieux (diagnostic) de l'établissement en se basant sur les éléments du cycle de certification de 3 ans (rapport de l'audit initial, rapport de l'audit de surveillance, non-conformités, préconisations, etc.) en cohérence avec les exigences du cadre réglementaire de la qualité des actions de formation en vigueur ;

Expliciter et mettre en place des actions visant à intégrer l'évolution du périmètre de la certification (nouvelles actions, nouveaux sites) et s'assurer de la cohérence globale du système qualité formation de l'établissement avant l'audit de renouvellement

Élaborer un plan d'actions en lien avec l'état des lieux et accompagner l'établissement dans sa mise en œuvre, afin de le préparer à de l'audit de renouvellement de sa certification ;

Réaliser un Pré audit (audit d'évaluation, audit à blanc ou visite d'évaluation) de l'établissement avec pour objectif une préparation de l'audit de renouvellement de la certification.

Modalités pédagogiques

Prestations en présentiel (dans les locaux de l'établissement) OU en distanciel OU en format mixte (présentiel et distanciel)

Procédure d'utilisation de la plateforme Box et de la grille d'auto-positionnement

Kit outils accompagné d'un plan d'actions personnalisé incluant un rétroplanning

Selon les besoins de l'organisme, le déroulement des rendez-vous de suivi sera adapté : temps d'échanges, temps d'informations, temps de sensibilisation, temps dédiée à une réunion de travail, etc.

Travaux dirigés (plan d'actions personnalisé)

Soutien aux travaux personnels par des rendez-vous de suivi

Assistance technique par téléphone et / ou visioconférence

Programme

ETAPE 1 (CH 0,50 jour /CHU 1 jour) :

> Réaliser un diagnostic des pratiques de l'organisme afin d'identifier les actions à entreprendre et les moyens à déployer pour résorber les éventuels écarts au regard du RNQ

- En présentiel si 0,50J :

1 rendez-vous en présentiel incluant analyse de la grille d'auto-diagnostic renseignée, recueil d'informations complémentaires (documentation et identification des personnes ressources) et personnalisation d'un plan d'action, en y intégrant l'évolution du périmètre de la certification (nouvelles actions, nouveaux sites)

- OU En distanciel si 0,50J :

1 rendez-vous en visioconférence incluant analyse de la grille d'auto-diagnostic, recueil d'informations complémentaires (documentation et identification des personnes ressources) et personnalisation d'un plan d'action, en y intégrant l'évolution du périmètre de la certification (nouvelles actions, nouveaux sites)

ETAPE 2 (CH 1 jour /CHU 1 jour) :

> Mettre en œuvre le plan d'actions dans sa mise en œuvre

- En présentiel si 1J :

2 rendez-vous de 0,5 jour afin d'adapter le kit outils fourni, animer des réunions d'informations ou de travail pour passer en revue et déployer les exigences, suivre et mettre à jour le plan d'actions personnalisé

- OU En distanciel si 1J :

En 3 rendez-vous :

- 2 rendez-vous de coaching individuels en visio-conférence, afin d'adapter le kit outils fourni, passer en revue et déployer les exigences, suivre et mettre à jour le plan d'actions personnalisé

- 1 rendez-vous coaching en visioconférence à la suite de l'audit à blanc (pré-audit) afin de lever les non-conformités.

ETAPE 3 (CH 0,50 jour /CHU 1 jour) :

> Réaliser un audit à blanc préparatoire avant l'audit de certification de l'organisme afin de préparer l'audit de renouvellement de la certification.

- Avant l'audit : transmission d'un plan d'audit

- En présentiel si 1J :

1 rendez-vous en présentiel incluant réunion d'ouverture, échantillonnage d'actions/dossiers, entretiens, étude documentaire, visite de l'établissement (*notamment les plateaux techniques*), réunion de clôture. Remise d'un rapport d'audit 8 jours après ce pré-audit.

- OU En distanciel si 1J :

En 1 ou 2 rendez-vous en visioconférence incluant réunion d'ouverture, échantillonnage d'actions/dossiers, entretiens, étude documentaire, réunion de clôture. Remise d'un rapport d'audit 8 jours après ce pré-audit.

Livrables

> Un plan d'action précisant :

- Une appréciation générale incluant les atouts et les freins pour la mise en œuvre de la démarche
- L'ensemble des pratiques qui doivent être mises en place ou adaptées par le centre de formation afin d'être conforme et de pouvoir être certifié

> Un kit « clé en main » :

- Modèles et trames de documents nécessaires après prise en compte des pratiques existantes de l'organisme
- Adaptation du kit clé en main

> Mise à jour du plan d'action

> Rapport d'audit à blanc (pré-audit)